

L'administration du pétrole—Loi

littéralement perdu le contrôle, au point de ne pas savoir combien de sociétés de la Couronne étaient constituées à volonté par les divers ministères. Aujourd'hui, le gouvernement nous demande d'adopter un bill qui l'autorisera à continuer à créer des sociétés de la Couronne comme il l'a fait jusqu'ici, en catimini, au sein de ses ministères.

Permettez-moi de vous citer un exemple de ce qui s'est passé, monsieur l'Orateur, à propos de Consolidated Computer Inc. Dans ce cas-là, le gouvernement a décidé qu'il avait besoin d'un instrument financier, et il a donc constitué la société. Les actions ont été accordées en fait à trois hôpitaux de Toronto, qui n'ont même jamais su qu'ils en étaient les bénéficiaires.

Je poursuivrai mes observations plus tard, monsieur l'Orateur.

● (2200)

M. Pinard: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai consulté plus tôt les leaders parlementaires et nous sommes convenus d'en revenir à la présentation des bills, afin de permettre au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) de proposer une loi visant à modifier la loi sur l'administration du pétrole. Par conséquent, je demande le consentement unanime pour en revenir à la présentation des bills à cette fin.

M. l'Orateur adjoint: Le ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour en revenir à la présentation des bills?

Des voix: D'accord.

M. Andre: Monsieur l'Orateur, je voudrais dire au nom de mon parti que, après en avoir discuté, nous sommes d'accord pour donner notre consentement. C'est la troisième fois ce soir que nous sommes appelés à le faire pour réparer des erreurs du gouvernement. Au nom de la collaboration, comme toujours, nous sommes d'accord.

M. Waddell: Bien entendu, nous sommes parfaits et nous ne faisons jamais d'erreurs, et nous donnons donc également notre accord.

M. Pinard: Par conséquent, le ministre est prêt à présenter le bill. Ce n'est pas une erreur, c'est pour rendre service à l'opposition.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION DU PÉTROLE

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources) demande à présenter le bill C-103, tendant à modifier la loi sur l'administration du pétrole et à édicter des dispositions se rapportant à cette loi.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Plus tôt au cours de la soirée, le député de Calgary-Centre (M. Andre) a parlé d'erreur. Le greffier m'informe que le gouvernement n'a commis aucune erreur. J'aimerais bien que monsieur l'Orateur fasse la lumière là-dessus. Ce sont peut-être

mes honorables vis-à-vis qui ont commis une erreur en s'emparant d'un bill qui n'était pas le bon.

M. Andre: Mais pas du tout!

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE—LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'IMPORTATION DE VÉHICULES JAPONAIS. B) ON DEMANDE L'IMPOSITION DE RÈGLEMENTS RELATIFS AU CONTENU CANADIEN. C) LA DURÉE DES NÉGOCIATIONS

M. Otto Jelinek (Halton): Monsieur l'Orateur, mes déclarations de ce soir font suite aux questions que j'ai posées au ministre d'État (Commerce international) (M. Lumley) le 25 mars 1982 au sujet de l'importation de véhicules japonais et des négociations du gouvernement avec le Japon. J'aurais pu tout aussi bien les rattacher à des questions que mes collègues et moi avons pu poser la semaine dernière, le mois dernier, ou il y a deux ans, car les réponses sont toujours essentiellement les mêmes. Le ministre d'État (Commerce international) et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) ne cessent de nous seriner qu'ils ne s'inquiètent pas au sujet de ce qui survient actuellement, que les négociations se poursuivent et qu'ils ont toujours remporté du succès toutes les fois qu'ils ont négocié avec les Japonais.

Cette situation existe depuis plus de deux ans et, pendant ce temps-là, des dizaines de milliers d'emplois sont disparus dans l'industrie automobile canadienne et des dizaines de milliers d'employés ont été licenciés pour une période indéfinie dans ce très important secteur industriel. De toute évidence, cela ne peut pas continuer.

Les questions que je veux poser au gouvernement sont très simples. Combien de temps encore le gouvernement est-il prêt à continuer à négocier sans succès avec le Japon que ce soit au sujet de réductions volontaires, de contingents, de l'utilisation de pièces canadiennes, d'investissements au Canada ou des divers autres facteurs en jeu? Combien de temps cela durera-t-il avant que le gouvernement ne prenne des mesures unilatérales? Nous ne pouvons plus tolérer que des milliers de chômeurs canadiens souffrent de la léthargie du gouvernement et de l'échec évident du ministre d'État chargé du Commerce international et du ministre de l'Industrie et du Commerce. Si nous voulons trouver notre compte dans nos échanges commerciaux avec le Japon, le gouvernement doit de toute évidence adopter une attitude beaucoup plus ferme.

● (2205)

Il y a à peine une demi-heure, on a demandé au ministre lui-même au comité: «Les Japonais sont-ils des associés commerciaux de bonne foi?» Le ministre a répondu que non. Pourtant, nous essayons de faire un commerce loyal avec une nation qui ne fait pas elle-même preuve de bonne foi, comme le ministre l'a reconnu. Il est donc temps que le ministre et le gouvernement soient plus intransigeants.